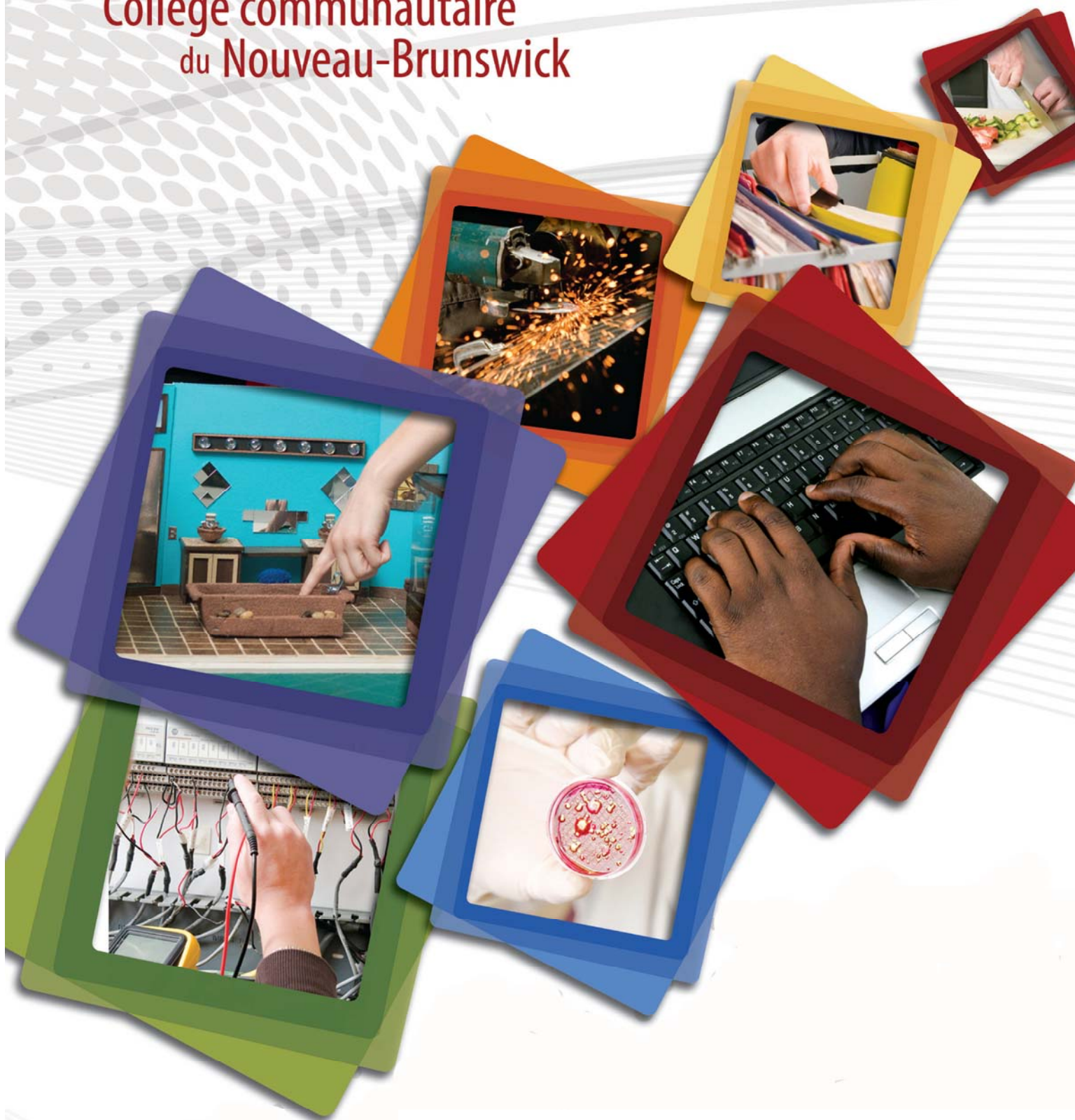


Collège communautaire du Nouveau-Brunswick



Mettons le savoir au travail

Plan stratégique 2011-2016



Collège communautaire
du Nouveau-Brunswick

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick est une institution d'enseignement général, professionnel et technique de niveau postsecondaire au service de la communauté francophone.

Cette publication a été réalisée par le
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick.

Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec le :

Siège social du CCNB

Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
C.P. 700
Bathurst (Nouveau-Brunswick) E2A 3Z6

Téléphone : 506-547-2634

Télécopieur : 506-547-2741

Courriel : questionsccnbweb@gnb.ca

Pour le personnel du CCNB, ce document est publié dans Terminus sous l'onglet « À propos du CCNB ».

Le présent plan stratégique a été approuvé par le Conseil des gouverneurs du CCNB le 28 juin 2011.

TABLE DES MATIÈRES

Philosophie du CCNB	1
Mission	1
Résultats stratégiques.....	1
Les axes de développement	2
Axe de développement 1 : Favoriser la réussite étudiante.....	2
Axe de développement 2 : Offrir une programmation de qualité, flexible et adaptée aux besoins	3
Axe de développement 3 : Entreprendre avec son milieu et avec le monde	4
Axe de développement 4 : Attirer le talent et promouvoir nos succès.....	5
Axe de développement 5 : Devenir une société collégiale novatrice	6
Axe de développement 6 : Assurer le succès du nouveau modèle d'affaires de la société collégiale	7

Philosophie du CCNB

Mettons le savoir au travail

Nous appliquons cette philosophie chaque jour en adoptant des comportements individuels ainsi qu'un mode de fonctionnement qui reposent sur les valeurs suivantes :

- ▶ **Le partenariat** : Nous développons des partenariats mutuellement avantageux dans un souci constant d'assurer la complémentarité et la valeur ajoutée de notre mission.
- ▶ **La qualité** : Nous travaillons avec rigueur. Nous visons l'obtention de résultats de qualité dans nos champs de compétences.
- ▶ **L'innovation** : Nous provoquons et valorisons le changement, la créativité et le désir d'amélioration continue.
- ▶ **Le respect** : Nous valorisons les gens et la diversité. Nous traitons avec considération notre population étudiante, notre personnel et nos partenaires. Nous plaçons l'étudiante et l'étudiant au cœur de notre action.
- ▶ **La responsabilité** : Nous maintenons des liens de confiance avec nos étudiantes, nos étudiants et nos communautés en offrant des services qui répondent à leurs besoins. Nous pratiquons la gestion axée sur les résultats et rendons publique l'information qui s'y rapporte.

Mission

Nous contribuons à l'épanouissement des personnes et de la société acadienne et francophone en offrant des programmes de formation axés sur les compétences en lien avec le marché de l'emploi, en soutenant des activités de recherche appliquée qui stimulent les processus d'innovation et en nous engageant activement au sein de nos communautés.

Résultats stratégiques

Notre action au quotidien vise l'atteinte des résultats stratégiques suivants :

- ▶ Une société collégiale centrée sur les étudiantes et les étudiants
- ▶ Une programmation flexible
- ▶ Une société collégiale entrepreneuriale
- ▶ Un employeur de choix
- ▶ Une société collégiale novatrice
- ▶ Un modèle d'affaires performant

Les axes de développement

Axe de développement 1 : Favoriser la réussite étudiante	
Stratégies de mise en œuvre	Moyens
1.1. Améliorer les pratiques en matière d'admission, d'insertion et de rétention des étudiantes et des étudiants	1.1.1. Concertation avec les ministères en vue de renforcer les programmes de soutien à la population étudiante
	1.1.2. Intégration des services pédagogiques et des services d'appui à la réussite étudiante
	1.1.3. Valorisation du soutien à la population étudiante et sensibilisation du personnel aux besoins des groupes cibles
	1.1.4. Renforcement des stratégies de recrutement et de rétention des étudiantes et des étudiants auprès de l'ensemble du personnel
	1.1.5. Implication accrue en matière de placement des étudiantes et des étudiants
	1.1.6. Élaboration d'un plan de développement des affaires étudiantes et des services connexes
1.2. Accroître la mobilité des étudiantes et des étudiants	1.2.1. Promotion active des programmes de bourses de mobilité
	1.2.2. Développement de partenariats en matière de mobilité étudiante
	1.2.3. Étude de la possibilité d'introduire des exigences en matière de mobilité dans les programmes de formation réguliers
1.3. Veiller à ce que les étudiantes et les étudiants incarnent les valeurs de l'apprentissage à vie	1.3.1. Appui au développement de l'éthique professionnelle, de l'entrepreneuriat et du sens de l'innovation chez la population étudiante
	1.3.2. Aide à l'acquisition des compétences essentielles par les étudiantes et les étudiants
	1.3.3. Renforcement de la notion de l'apprentissage continu auprès de la population étudiante
	1.3.4. Mise en œuvre de l'évaluation et de la reconnaissance des acquis expérientiels et professionnels
	1.3.5. Intégration transversale de l'acquisition des compétences essentielles dans les activités éducatives
1.4. Intégrer davantage les étudiantes et les étudiants dans toutes les composantes de la vie collégiale	1.4.1. Appui au renforcement de la gouvernance étudiante
	1.4.2. Intégration de la représentation étudiante dans les instances décisionnelles du CCNB
	1.4.3. Mise en œuvre de structures et de mécanismes de consultation des étudiantes et étudiants concernant les affaires du CCNB
	1.4.4. Incitation des étudiantes et des étudiants sortants à participer aux associations d'anciens et amis
	1.4.5. Augmentation des occasions d'emplois destinés aux étudiantes et étudiants dans les campus
	1.4.6. Accroissement du rôle des étudiantes et des étudiants dans la promotion des programmes et dans le recrutement

Axe de développement 2 : Offrir une programmation de qualité, flexible et adaptée aux besoins

Stratégies de mise en œuvre	Moyens
2.1. Renforcer l'assurance qualité de la programmation	2.1.1. Renforcement du cadre d'assurance de la qualité des programmes, des cours et de leur prestation 2.1.2. Réévaluation de la durée des programmes d'études et de l'année collégiale
2.2. Accroître l'internationalisation de la programmation	2.2.1. Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie et d'un plan d'action visant l'internationalisation des programmes et des cours 2.2.2. Renforcement des relations avec les agences engagées dans le développement international, notamment le ministère des Affaires intergouvernementales, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'Association canadienne des collèges communautaires (ACCC) et l'Agence canadienne de développement international (ACDI) 2.2.3. Augmentation des occasions d'apprentissage qui favorisent l'internationalisation des formations
2.3. Élaborer des formations qui répondent aux besoins dans des domaines porteurs et selon un cadre entrepreneurial	2.3.1. Renouvellement de l'exercice « perspectives » en matière de développement des programmes 2.3.2. Développement d'une capacité de veille stratégique chez les conseillers sectoriels 2.3.3. Réévaluation des pratiques actuelles en matière de développement et d'actualisation des programmes et des cours
2.4. Renforcer les méthodes d'actualisation des cours et des programmes en fonction des besoins du marché de l'emploi	2.4.1. Développement des capacités des centres spécialisés du CCNB en matière de veille technologique et concurrentielle 2.4.2. Appui aux activités des conseillers sectoriels en matière de veille stratégique, de développement et d'actualisation des programmes et des cours 2.4.3. Augmentation de la capacité de formation en entreprise (perfectionnement, certification, recyclage, etc.)
2.5. Développer de façon optimale de nouveaux modèles de prestation de la formation régulière et de la formation continue	2.5.1. Augmentation des occasions d'apprentissage pratique en collaboration avec les entreprises 2.5.2. Élaboration de partenariats avec les agences de développement économique pour la formation continue 2.5.3. Accroissement et diversification de la clientèle en formation continue 2.5.4. Accroissement de l'offre de formations continue de courte durée 2.5.5. Offre de cours spécialisés selon les besoins des syndicats provinciaux 2.5.6. Augmentation de l'accessibilité des cours, des programmes et des expertises des centres spécialisés dans les régions 2.5.7. Mise en place d'un système de reconnaissance de la formation continue au moyen d'unités de formation continue (UFC)

Axe de développement 3 : Entreprendre avec son milieu et avec le monde	
Stratégies de mise en œuvre	Moyens
3.1. Renforcer la capacité entrepreneuriale, le sens du leadership communautaire et l'arrimage avec les entreprises et les organisations néo-brunswickoises	3.1.1. Contribution aux stratégies régionales visant à contrer l'exode des populations
	3.1.2. Établissement de partenariats communautaires dans l'organisation d'activités par le CCNB et par les organismes locaux
	3.1.3. Exploration en vue de mettre en place, dans les campus, un service d'accompagnement des entreprises naissantes
3.2. Favoriser la collaboration avec les autres établissements de formation technique et professionnelle, les universités et les écoles	3.2.1. Augmentation du nombre de transferts en bloc des acquis scolaires
	3.2.2. Augmentation et diversification des programmes articulés
	3.2.3. Renforcement de la sensibilisation des conseillers en orientation des écoles et des agences partenaires ainsi que des enseignants du secondaire aux programmes de formation offerts par le CCNB
	3.2.4. Élargissement des possibilités d'activités conjointes avec les collèges et les universités, notamment dans les domaines de la recherche, du développement international et du partage des services
	3.2.5. Augmentation des activités destinées aux élèves du secondaire en vue de les sensibiliser à la vie collégiale
	3.2.6. Développement de passerelles (programmes présecondaires et postsecondaires) pour faciliter la transition des parcours de formation
3.3. Augmenter les capacités en matière de recherche appliquée et d'innovation	3.3.1. Sélection et gestion rigoureuses des activités de recherche appliquée et d'innovation
	3.3.2. Obtention d'une reconnaissance accrue de l'expertise du CCNB en matière d'adaptation technologique, ainsi que des activités dans ce domaine, en partenariat avec l'industrie
3.4. Assurer l'internationalisation de la clientèle et du personnel	3.4.1. Obtention d'une présence accrue du CCNB ou de ses programmes à l'étranger pour faciliter le recrutement d'étudiantes et d'étudiants étrangers
	3.4.2. Perfectionnement des compétences du personnel en matière d'accueil, d'intégration et de formation des nouveaux arrivants
	3.4.3. Élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action pour le recrutement des étudiantes et des étudiants étrangers

Axe de développement 4 : Attirer le talent et promouvoir nos succès

Stratégies de mise en œuvre	Moyens
4.1. Accroître la renommée du CCNB au Nouveau-Brunswick, au Canada et sur la scène internationale	4.1.1. Représentation du CCNB à des conseils d'administration d'organismes régionaux, provinciaux, nationaux et internationaux 4.1.2. Reconnaissance accrue du CCNB comme partenaire de premier choix du développement économique régional (Entreprise Nouveau-Brunswick, Agences de développement économique communautaire, Industrie Canada) 4.1.3. Incitation du personnel à représenter activement le Collège lors d'événements 4.1.4. Participation accrue du personnel à la promotion du CCNB 4.1.5. Actualisation des plans de communication et de marketing du CCNB 4.1.6. Promotion accrue des activités de recherche appliquée et d'innovation
4.2. Encourager la participation des étudiantes, des étudiants et du personnel au sein de la communauté	4.2.1. Encouragement de la participation de la population étudiante et du personnel dans des activités bénévoles 4.2.2. Ouverture des installations du CCNB aux communautés locales 4.2.3. Association à une cause « communautaire » pertinente et de haute visibilité
4.3. Promouvoir activement les accomplissements de la population étudiante, des anciens et du personnel	4.3.1. Intégration des accomplissements de la population étudiante, des anciens et du personnel dans les activités de communication, de recrutement et de financement du CCNB
4.4. Assurer une force d'attraction et une intégration efficace de la relève ainsi qu'une solide gestion des savoirs institutionnels	4.4.1. Reconnaissance accrue du CCNB à titre d'employeur de choix 4.4.2. Élaboration d'un plan de relève 4.4.3. Élaboration d'un plan de gestion des connaissances 4.4.4. Élaboration d'un plan qui vise à assurer la continuité de tous les services et la relève des postes uniques

Axe de développement 5 : Devenir une société collégiale novatrice

Stratégies de mise en œuvre	Moyens
5.1. Favoriser l'esprit d'initiative et la créativité chez les étudiantes et les étudiants et chez le personnel	5.1.1. Intégration de compétences axées sur la créativité dans les formations
	5.1.2. Soutien à des activités de développement de la pensée créative
5.2. Adopter des pratiques de formation qui misent davantage sur l'innovation technopédagogique	5.2.1. Révision de la stratégie organisationnelle de développement de la formation en ligne
	5.2.2. Expérimentation des environnements d'apprentissage personnalisés (EAP) dans la prestation des formations
	5.2.3. Utilisation accrue des technologies en salle de classe
5.3. Soutenir le perfectionnement du personnel pour qu'il demeure à la fine pointe de l'innovation et contribue activement à la modernisation du CCNB	5.3.1. Valorisation du développement des compétences essentielles et de la performance auprès du personnel
	5.3.2. Soutien à des activités axées sur la pédagogie collégiale
	5.3.3. Encouragement des échanges de personnel avec des entreprises et autres établissements
	5.3.4. Appui au développement du personnel qui souhaite assumer des responsabilités grandissantes
	5.3.5. Représentation du CCNB auprès des associations régionales, provinciales, nationales et internationales

Axe de développement 6 : Assurer le succès du nouveau modèle d'affaires de la société collégiale

Stratégies de mise en œuvre	Moyens
6.1. Augmenter le sentiment d'appartenance au CCNB et favoriser l'adhésion de toutes et de tous à sa philosophie	6.1.1. Soutien proactif à la tenue d'activités et d'événements intercampus 6.1.2. Utilisation des moyens technologiques pour favoriser les liens entre les étudiantes et les étudiants et le CCNB 6.1.3. Développement d'activités étudiantes à valeur pédagogique, socioculturelle, communautaire et sportive 6.1.4. Appui à la mise sur pied d'une fédération des anciens et amies du CCNB
6.2. Travailler en réseau et augmenter la synergie entre les cinq campus du CCNB	6.2.1. Appui aux échanges intercampus 6.2.2. Partage des stratégies et des bonnes pratiques entre les campus 6.2.3. Mise en place des moyens efficaces de gestion de l'information et de la communication entre les campus 6.2.4. Augmentation de l'efficacité de l'organisation par l'utilisation accrue de technologies de l'information
6.3. Mettre en place les conditions assurant une transition optimale vers la nouvelle gouvernance de la société collégiale	6.3.1. Mise en place de la gestion axée sur les résultats 6.3.2. Lancement d'une campagne d'information interne portant sur les changements de gouvernance et les réalités opérationnelles entourant la nouvelle structure du CCNB
6.4. Assurer la mise en œuvre d'une structure organisationnelle moderne, souple et entrepreneuriale	6.4.1. Intensification de bonnes pratiques d'affaires visant la diversification du financement basées sur des mesures de reddition de compte appropriées 6.4.2. Instauration de l'encadrement nécessaire au développement de plans d'affaires spécifiques liés aux objectifs globaux, afin d'augmenter les occasions et le financement dans les secteurs de la formation continue, de la formation en ligne, des activités de recherche et de développement, de projets internationaux et de services à la communauté 6.4.3. Renforcement des processus nécessaires à une saine gestion financière des ressources humaines et matérielles en lien avec la gestion des talents et un rendement accru du CCNB 6.4.4. Mise sur pied d'une équipe de gestion du changement et développement d'activités de gestion du changement destinées au personnel 6.4.5. Mise en place efficace d'une nouvelle structure organisationnelle
6.5. Renforcer la communication interne et externe dans un souci de transparence et de responsabilité	6.5.1. Reddition des comptes au public 6.5.2. Renforcement de la gestion du flux d'information à l'interne et à l'externe 6.5.3. Soutien à la formation du personnel en communication interpersonnelle 6.5.4. Modernisation du site Web du CCNB ainsi que de sa stratégie en matière d'utilisation des médias sociaux



Campus de Bathurst

C.P. 266
Bathurst (N.-B.) E2A 3Z2
Téléphone : 506-547-2145 ou 1-800-552-5483
Télécopieur : 506-547-7674



Campus de Campbellton

C.P. 309
47, avenue du Village
Campbellton (N.-B.) E3N 3G7
Téléphone : 506-789-2377 ou 1-888-648-4111
Télécopieur : 506-789-2433



Campus de Dieppe

505, rue du Collège
Dieppe (N.-B.) E1A 6X2
Téléphone : 506-856-2200 ou 1-800-561-7162
Télécopieur : 506-856-2847



Campus d'Edmundston

C.P. 70
35, rue du 15-Août
Edmundston (N.-B.) E3V 3K7
Téléphone : 506-735-2500 ou 1-888-695-2262
Télécopieur : 506-735-2717



Campus de la Péninsule acadienne

232 A, avenue de l'Église
Shippagan (N.-B.) E8S 1J2
Téléphone : 506-336-3073
ou 1-866-299-9900
Télécopieur : 506-336-3075



**Collège communautaire
du Nouveau-Brunswick**

www.ccnb.nb.ca

questionsccnbweb@gnb.ca

Bathurst | Campbellton | Dieppe | Edmundston | Péninsule acadienne

Siège social

C.P. 700
725, rue du Collège
Bathurst (N.-B.) E2A 3Z6
Téléphone : 506-547-2634
Télécopieur : 506-547-2741